



Mairie - 10 Place de l'Eglise  
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

✉ [mairie@beaulieu-sur-loire.fr](mailto:mairie@beaulieu-sur-loire.fr)  
[www.beaulieu-sur-loire.fr](http://www.beaulieu-sur-loire.fr)

## Commune de Beaulieu-sur-Loire Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX-HUIT JUIN à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LEMAIRE Christiane, BRETON Nelly, DELSARTE Séverine, CHAILLOUX Marie-Laure.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : JACQUIER Hervé, GUEROT Jean-Marc, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, COZETTE Laetitia, RAGU Guillaume.

Mme BERTRAND Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
12 juin 2025	
Date d'affichage	
12 juin 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	18
Présents	12
Votants	18

### Objet : Dénomination de rue « Route de Bonny » du pont du canal au pont de Loire

Monsieur Le Maire rappelle que dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune, une action de numérotation des habitations a eu lieu en 2021.

Le commerce situé sur la RD926 en direction de Bonny-sur-Loire n'a pas fait l'objet de numérotation et la route n'a pas de dénomination.

Monsieur Le Maire précise que le raccordement à la fibre peut se faire à condition que la numérotation et la dénomination soient existantes.

Par conséquent, afin de procéder à la numérotation du commerce « Val Fleuri », et qu'il puisse se raccorder à la fibre, Monsieur Le Maire propose de dénommer la RD926 pour la partie du pont du canal jusqu'au milieu du pont de Loire, « Route de Bonny ».

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

↳ **Approuve** la dénomination de la rue entre le pont du canal et le milieu du pont de Loire « Route de Bonny »

↳ **Donne** tous pouvoirs au Maire pour toutes les formalités consécutives.

La secrétaire de séance,

BERTRAND Isabelle

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,

Jacky HECQUET

